

Politique africaine: tout changer pour que rien ne change

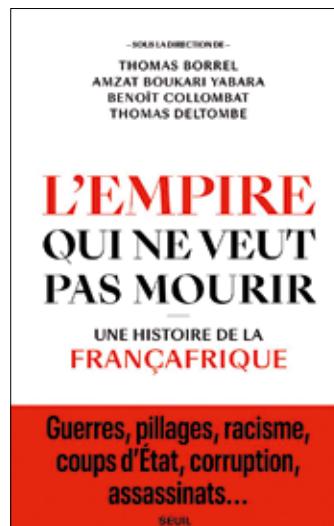
Comme ses prédécesseurs, Emmanuel Macron revendique d'avoir mis fin à la Françafrique. Les actes posés durant sa présidence, vantés par ses proches comme des actes de « disruption », sont pourtant loin de révolutionner la politique africaine de la France, qui s'adapte plutôt au contexte.

Thomas BORREL, porte-parole de l'association Survie

Depuis quinze ans, présidents et principaux candidats promettent de « mettre fin » ou de « rompre » avec la Françafrique. Après Nicolas Sarkozy et François Hollande, Emmanuel Macron se livra à l'exercice, en promettant dans son discours de campagne du 1^{er} avril 2017 de « sortir de la Françafrique ». Cela revenait, précisa-t-il, à « sortir d'un passé qui ne veut pas passer ». Comme ses prédécesseurs, il se garda bien de définir ce que couvrait selon lui le mot « Françafrique ». Mais à la différence des précédents locataires de l'Elysée, Emmanuel Macron a posé des actes, décidé de réformes sur lesquelles communiquer intensément pour mettre en scène une rupture. Mi-février 2022, l'Elysée a ainsi pu diffuser une note de cinq pages sur « la construction d'un nouveau partenariat avec l'Afrique », censée résumer « cinq ans pour engager la transformation de nos perceptions et de nos méthodes ». Pourtant, à condition de dépasser les apparences trompeuses de cette communication politique, on constate que ces cinq années

(1) Au sortir immédiat de la Seconde Guerre mondiale, il va falloir, écrit-il, « concentrer notre effort sur l'essentiel – sur ce qui, dans le monde nouveau, doit faire, à l'avantage commun, bloc avec nous : sur ce que j'appellerai la "Françafrique" ».

(2) Il faudra attendre que cette évolution soit imminente, au milieu des années 1950, pour que le terme réapparaisse dans un discours du futur président ivoirien Félix Houphouët-Boigny (régulièrement considéré, mais à tort, comme l'inventeur du mot).



T.Borrel est codirecteur, avec Amzat Boukari Yabara, Benoît Collombat et Thomas Delombe, de cet ouvrage (Seuil, 1008 pages, 2021, 25 €)

ont permis de faire évoluer – une nouvelle fois – les institutions et relations qui structurent la Françafrique, mais sûrement pas d'en « sortir ».

Déjà faut-il savoir de quoi l'on parle. La Françafrique, terme popularisé au début des années 2000 grâce au travail de l'association Survie, est un mot brandi par l'éditorialiste français Jean Piot dès le 15 août 1945 pour désigner ce vers quoi devrait tendre une nouvelle relation franco-africaine, selon lui⁽¹⁾. L'enjeu est alors de maintenir une influence de Paris dans l'Empire fran-

çais, le rayonnement de la métropole sur son pré carré, même si la nature juridique de la relation doit changer⁽²⁾.

Ce néologisme désigne donc une sorte de système relationnel asymétrique entre la France métropolitaine et des territoires africains : un système de domination fondé sur une alliance entre des élites françaises et une partie de leurs homologues africaines, adaptable en fonction du contexte du moment et qui peut mobiliser à la fois des mécanismes occultes et invouables et des dispositifs institutionnels assumés au grand jour. La configuration peut et doit donc évoluer dans le temps : la Françafrique des années 1970 n'est pas celle imaginée dès 1945 et ne ressemble en rien à celle des années 1990. Une différence liée au temps qui passe ou aux effets d'une réforme ne suffit pas à dire que la Françafrique n'existe plus : tout dépend du maintien ou non des structures de base de ce système.

Délayer les « pesanteurs » du passé

Dans son bilan africain, l'Elysée insiste sur la façon dont les relations franco-africaines auraient été libérées de certains poids du passé. Contrairement à Nicolas Sarkozy qui disait refuser toute « réparation » sur le rôle de la France en Afrique, Emmanuel Macron a choisi de braver ouvertement certains dossiers ou mécanismes institutionnels historiques. Ainsi, dès 2017, il a promis la restitution

« temporaire ou permanente » d'œuvres d'art africaines présentes en France. Mais contrairement aux conclusions du rapport qu'il a demandé aux universitaires Felwine Sarr et Bénédicte Savoy sur cette question, le Président n'a mis en œuvre que très symboliquement ce chantier de restitution: un sabre au Sénégal et vingt-six statuettes au Bénin en tout et pour tout, sur les quatre-vingt-huit-mille œuvres d'art exposées ou stockées dans les musées français. Une microscopique goutte d'eau, qui a certes le mérite d'exister mais reste insuffisante pour être brandie comme la preuve imparable que ce Président rompt avec les logiques du passé.

Autre fait d'armes macronien: face à des pressions de la société civile française (y compris via des démarches judiciaires en cours) et afin de renouer stratégiquement des relations avec le régime de Paul Kagame au Rwanda, l'Elysée a engagé un habile travail d'ouverture sur la question des responsabilités françaises vis-à-vis du génocide des Tutsis. Une commission d'historiens créée par l'exécutif a ainsi reconnu en mars 2021 que celles-ci étaient « accablantes », mais en disqualifiant aussitôt – et sans base juridique solide – toute accusation de « complicité ». Et tant pis si le rapport confirme incidemment que l'aide matérielle apportée par Paris aux extrémistes qui ont planifié et mis en œuvre le génocide a eu un effet facilitateur sur la réalisation de celui-ci, élément central pour caractériser une complicité: ces historiens, emmenés par Vincent Duclert, accordent une place centrale à l'absence d'intention d'aider à la commission du crime. Ce travail a certes été l'occasion ou le prétexte à l'ouverture au public de nouvelles archives, mais toutes ne sont pas accessibles⁽³⁾. Surtout, cet aggiornamento limité et contrôlé permet à l'Elysée de chercher à clore le débat: l'Etat cherche à graver dans le marbre une histoire intangible, qualifiée d'accablante mais ne débouchant ni sur des excuses officielles

ni sur une remise en cause du fonctionnement des institutions françaises qui ont, de facto, apporté un appui aux extrémistes hutus dans leur entreprise génocidaire⁽⁴⁾.

Le Président face à la « jeunesse africaine »?

Enfin, les proches du Président vantent une réinvention des sommets Afrique-France. En octobre 2021, l'Elysée n'a en effet pas invité les chefs d'Etat africains, déjà venus en France cinq mois plus tôt pour un sommet (parisien!) sur « *le financement des économies africaines* ». Il s'est plutôt arrogé le droit de convier de supposés représentants de la jeunesse africaine et de la diaspora. Avec l'aide de l'historien et philosophe Achille Mbembe, devenu en quelques mois le représentant du bilan africain d'Emmanuel Macron, les autorités françaises ont mis en scène un débat dit « *sans tabou* » entre le Président et une poignée de jeunes sélectionnés pour leur profil adapté à l'exercice. L'Elysée les a d'ailleurs qualifiés de « *pépites* », sans s'alarmer de la prétention profondément coloniale qu'affiche l'Etat français en désignant qui serait – et, par opposition, qui ne serait pas – digne d'un tel compliment et en considérant que le débat entre la France et l'Afrique doit désormais se faire en présence d'un unique Président, seul à incarner la relation.

Choisir et promouvoir ses interlocuteurs au sein des futures élites africaines est, dans un style évidemment propre à chaque époque, exactement ce que Paris fit dans les années 1950, en amont des indépendances. Et comme si cette sélection ne suffisait pas, l'Elysée a expliqué le 1^{er} octobre, lors d'un point presse, que ces jeunes allaient participer à un « *séminaire de travail et de réflexion* » de quatre jours, en amont de leur débat avec le Président. Le débat tint ses promesses: des tirades magistrales retinrent l'attention des médias, puis le Président français eut tout le loisir d'exposer sa vision sans contra-

Emmanuel Macron a décidé de réformes sur lesquelles communiquer intensément pour mettre en scène une rupture d'avec la Françafrique. Sur le franc CFA, monnaie héritée de la colonisation pour quinze pays d'Afrique, il a affirmé fin 2019 que le temps était venu de « larguer les amarres ». Promesse tenue ?

diction et en s'épargnant toute annonce concernant les fondements institutionnels du système françafricain: tout au plus promit-il de modifier le nom de l'Agence française de développement.

Une « nouvelle alliance », selon l'Elysée

Dans son bilan, l'Elysée se targue d'un « *changement de regard* », une sorte de grand ménage qui autoriserait d'établir une « *nouvelle alliance* ». On constate pourtant la permanence d'un certain paternalisme et d'une arrogance des autorités françaises à l'égard des dirigeants africains, mais aussi le maintien des piliers institutionnels de la relation franco-africaine, tout droit issus de l'époque des indépendances.

Sur le franc CFA, monnaie héritée de la colonisation pour quinze pays d'Afrique (en comptant le franc comorien), le président Macron a affirmé fin 2019 que le temps était venu de « *larguer les amarres* ». Il l'a fait à Abidjan où il a annoncé lui-même, aux côtés de son homologue ivoirien, une réforme du fonctionnement des institutions monétaires pour huit pays d'Afrique de l'Ouest – un symbole de dépossession de souveraineté pour un instrument régional comme la monnaie. Avec un calcul cynique: « *mettre fin aux aspects les plus symboliques et les plus irritants du franc CFA* »⁽⁵⁾. La réforme, en supprimant la centralisation partielle des réserves de change des pays concernés (remplacée par une obligation de transmission d'informations) par le Trésor français et en renonçant aux sièges réservés à des administrateurs français au sein de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (mais en conservant un mécanisme plus discret d'ingérence dans ses structures de

« La Françafrique des années 1970 n'est pas celle imaginée dès 1945 et ne ressemble en rien à celle des années 1990.

Une différence liée au temps qui passe ou aux effets d'une réforme ne suffit pas à dire que la Françafrique n'existe plus: tout dépend du maintien ou non des structures de base de ce système.»



gouvernance), vise seulement à éteindre l'incendie de la contestation de cette monnaie par la jeunesse ouest-africaine⁽⁶⁾.

«Tout changer pour que rien ne change», dit-on⁽⁷⁾: c'est aussi ce qu'Emmanuel Macron a voulu faire concernant l'aide publique au développement (APD) et la présence militaire française. Mais en renforçant le rôle de l'Agence française de développement comme opérateur central de l'APD tricolore, la continuité est plutôt de mise. Le Président a vanté le 16 février 2022 «un vaste processus de réflexion sur la sémantique» engagé par l'AFD, dont le pouvoir français veut changer le nom mais aussi l'image de bras armé financier de l'influence française. Il s'agirait de mettre en avant l'idée de «partenariat», c'est-à-dire «faire avec» plutôt que «faire pour»⁽⁸⁾. L'idée est aussi vieille que les notions de «coopération», de «codéveloppement», ou encore que la métaphore d'un projet de développement revenant à aider à construire une canne à pêche plutôt qu'à donner du poisson.

Cette Agence, qui se targue sur son site Internet d'être «la plus ancienne des institutions de développement au monde», a en réalité changé de nom quatre fois, depuis la création de son ancêtre en 1941. Reste que la politique qu'elle met en œuvre continuera de répondre à une double injonction, souvent contradictoire: d'une part favoriser un processus de développement d'activités économiques pour les habitants du pays d'intervention, et d'autre part défendre des parts de marché pour les entreprises françaises dans ce même pays. Quant au volet militaire, c'est celui où rien ne s'est passé comme prévu. En juin 2021, face à une contestation croissante de l'opération Barkhane (déployée au Sahel depuis

«Les bases militaires prépositionnées sur le continent africain et le maillage de coopérants militaires, des officiers français détachés au sein même des appareils répressifs, dont les crimes n'émeuvent ni l'Elysée ni le Quai d'Orsay, sont maintenus.»

(3) Notamment plusieurs qui sont demandées en vain dans le cadre de certaines procédures judiciaires visant des responsables politiques et militaires français.

(4) NDLR: voir sur ce sujet l'article de Raphaël Doridot, «Génocide des Tutsi: un rapport nécessaire mais insuffisant», in *D&L* n° 194, juin 2021 (www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2021/07/H194-Monde-2-Genocide-des-Tutsi-un-rapport-necessaire-mais-insuffisant.pdf).

(5) Comme l'ont résumé la sénatrice Nathalie Goulet et son collègue Victorin Lurel en s'en félicitant, dans un rapport d'information parlementaire n° 729 (2019-2020), «Le franc CFA», déposé le 30 septembre 2020, fait au nom de la Commission des finances (www.senat.fr/rap/r19-729/r19-729.html).

(6) Dans ces huit pays d'Afrique de l'Ouest, le franc CFA doit même changer de nom... et prendre celui d'«eco», pourtant prévu pour une monnaie commune régionale avec les Etats anglophones de la région – un projet qui menacerait concrètement le CFA, s'il se concrétisait.

(7) Selon la célèbre réplique extraite du roman *Le Guépard* (1958), de Giuseppe Tomasi di Lampedusa.

(8) Selon l'explication qu'en donnait un député macroniste en 2018, où il proposait déjà cette sémantique: rapport d'Hervé Berville au Premier ministre sur la «Modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale», août 2018 (www.gouvernement.fr/partage/10475-rapport-d-herve-berville-sur-la-modernisation-de-la-politique-partenarial-de-developpement).

(9) Et qu'importe si, dans ces deux pays, cette même armée française a ouvert le feu sur une foule de manifestants désarmés, respectivement en novembre 2004 et en novembre 2021. Ces morts-là ont toujours moins été sources de scandale dans le débat politique français...»

2014, dans le prolongement de l'intervention au Mali en 2013) à la fois au Mali et en France, où l'opposition politique commençait à s'insurger du nombre de militaires français tués, Emmanuel Macron annonça la «fin» prochaine de l'opération. En réalité, il ne fit que nommer différemment un processus en discussion depuis des mois: la réduction d'ici 2023 des effectifs de soldats français et une montée en puissance de la coopération militaire avec les armées locales ainsi que le déploiement accru de forces spéciales, sous la bannière européenne attribuée à l'opération Takuba – pourtant une opération sous commandement de Barkhane et ne relevant pas de l'Union européenne.

Toujours une présence militaire en Afrique

En février 2022, nouvelle adaptation: le changement de régime politique au Mali, où les nouvelles autorités jouent du rejet de la présence française pour asseoir leur légitimité populaire, a amené à décréter en urgence le retrait des forces françaises du pays et la fin de Takuba au Mali. Comme à chaque évolution du dispositif militaire français depuis 1960, l'armée française ne quitte pas pour autant la région: elle discute avec des pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Niger pour y réinstaller des contingents⁽⁹⁾.

Reste que les bases militaires prépositionnées sur le continent et le maillage de coopérants militaires, des officiers français détachés au sein même des appareils répressifs dont les crimes n'émeuvent ni l'Elysée ni le Quai d'Orsay, sont maintenus: la partie immergée de la présence militaire française sur le continent continue de ne pas faire débat à Paris. ●